

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 8 juin 1904, M. Franz Bulgheroni, entrepreneur de travaux publics, est autorisé à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert de Monaco a fait, à l'Académie des Sciences, l'exposé des résultats de sa dernière campagne scientifique qui a apporté, au cours de l'été dernier, comme toutes les autres, des éléments nouveaux à plusieurs branches de l'océanographie. Des séries verticales de températures et de densités, obtenues dans le golfe de Gascogne avec un instrument nouveau du docteur Richard, ont permis à M. Thoulet de calculer la vitesse et la direction des courants sous-marins de cette région jusqu'à la profondeur de 1,500 mètres.

Deux opérations importantes, dans les mêmes parages, ont ramené d'une grande profondeur beaucoup de pierres atteignant le poids de 100 kilogrammes et dont la nature établit qu'elles proviennent de côtes fort éloignées; un transport par des glaces flottantes à une époque ancienne peut seul expliquer ce fait.

D'autre part, certaines études ont été entreprises sur l'alimentation des sardines, pour jeter quelque lumière sur les causes de leur éloignement des côtes bretonnes, qui ruine les populations de ce pays. Mais de telles recherches ne pourront pas aboutir avant que les études océanographiques aient été systématiquement établies en France.

Enfin, il convient de noter que S. M. le Roi Alphonse XIII s'est directement intéressé à l'océanographie en suivant diverses opérations sur la Princesse-Alice, avec l'intention de développer cette science en Espagne.

La Société Philharmonique a fait avant-hier sa sortie annuelle. Le lieu choisi était Dolceacqua, le pittoresque village italien que traverse la Nervia. Une réception grandiose a été faite à la Société monégasque par la Municipalité et la population. A l'entrée du village, un arc de triomphe sur lequel se détachaient des souhaits de bienvenue; sur tout le parcours, sur les arbres, aux murs des maisons dont la plupart étaient pavées, des inscriptions courtoises; devant le *Municipio*, un second arc de triomphe au-dessus duquel se détachait un groupe symbolisant la Musique protégée par la Patrie; dans la rue, une foule nombreuse et sympathique. Les deux Sociétés de musique du pays ont reçu à l'entrée

la Société Philharmonique, par une exécution impeccable de l'*Hymne Monégasque*, et un défilé s'est aussitôt organisé aux sons d'entraînants pas redoublés alternativement exécutés. Une réception a eu lieu au *Municipio*, où les membres du bureau ont été reçus par M. Tornatore, adjoint, remplaçant le Maire, empêché par un deuil de famille. Des compliments et des souhaits de bienvenue ont été échangés, puis un vermouth d'honneur a été offert dans le jardin du *Municipio*, au cours duquel le distingué Prêtre de Dolceacqua, M. Giacomo Orengo, a porté un toast éloquent et cordial, auquel a répondu M. de Loth, tandis que les musiques faisaient entendre tour à tour la *Marche Royale Italienne*, l'*Hymne Monégasque* et la *Marseillaise*.

Au banquet, qui a eu lieu dans une magnifique salle verte, spécialement construite, M. de Loth a porté un toast à LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, à la Municipalité et au Clergé de Dolceacqua, aux présidents des Sociétés et à leur prospérité. Puis il a remis à M. Bérenger, secrétaire de la Philharmonique, les insignes, en diamants, d'officier d'Académie, décoration qui vient de lui être conférée par M. le Président de la République française, et qui lui sont offerts par la Société. M. Nardi exprime éloquemment les sentiments de ses camarades, et M. Bérenger, visiblement ému, a remercié chaleureusement au milieu des applaudissements de toute l'assistance.

D'éloquents discours sont ensuite prononcés par M. le Curé de Dolceacqua, M. l'avocat Salvagny, président de la Société musicale de Chieri, M. Giacomo Orengo, prêtre, M. Cioco, au nom de l'Association Amicale des Anciens élèves des Frères, M. Giraldi, un des organisateurs de la fête, au nom de ses concitoyens, M. Félix Gindre, au nom de la Chorale l'*Avenir*, M. Louis Néri, au nom de la Société des Régates, M. Raimondo, au nom de la Philharmonique de Dolceacqua, M. Tobon, au nom des amis de M. Bérenger, M. J. Maubert, au nom de la Presse monégasque, M. Maccario, au nom de la musique municipale de Dolceacqua, tous très applaudis.

Au début du banquet, M. le Ch^{er} de Loth ayant informé l'assistance qu'un télégramme d'hommage allait être adressé à LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, au nom de la Société Philharmonique, M. l'avocat Antonio Salvagni, voulant répondre à cette marque de courtoisie, donne lecture d'une dépêche qu'il se propose d'envoyer à S. A. S. le Prince de Monaco, au nom de la Municipalité de Dolceacqua. Ces deux propositions ont été accueillies par d'enthousiastes applaudissements.

Après un court concert donné par la Philharmonique, sur la place, il a fallu songer au départ, et à 7 heures et demie tout le monde était rentré à Monaco, enchanté de cette belle réception et de cette admirable journée.

A l'occasion de la Saint-Louis, la Société des Régates a organisé, hier, une soirée en l'honneur de son président M. Louis Néri. Les membres du

bureau et plusieurs amis de M. Néri se sont rendus à huit heures et demie à la villa Raphaël, où une fanfare, dirigée par M. Capella, a donné une courte aubade. On est ensuite allé au siège de la Société. Là, M. Franz Bulgheroni, vice-président, a éloquentement exprimé les vœux de la Société toute entière, et a offert en son nom, au Président, une magnifique épingle de cravate. Fort ému, M. Néri a remercié, et les coupes de champagne se sont levées en son honneur. Puis a commencé une séance musicale à laquelle ont pris part MM. Capella, Rossi, Bronfort, Olivier, Boisson et Bontoux.

Cette fête de famille a pris fin vers onze heures et demie.

* * *

La Société Philharmonique a également donné une sérénade à M. Louis Schwentzer, son sympathique directeur. Une foule nombreuse entourait la musique, qui a brillamment exécuté plusieurs morceaux de son répertoire. Une splendide gerbe de fleurs a été offerte à M. Schwentzer, et des souhaits lui ont été chaleureusement exprimés.

La Lyre Monégasque a donné, vendredi soir, un concert sur la place du Palais et a été fort applaudie. Cette excellente société donnera également, sous peu, un concert à Beausoleil.

Les habitants de la commune de Beausoleil (territoire français) ont été mis en émoi, jeudi dernier, par une tentative de meurtre dont l'auteur est le sieur Quaglia, pisteur dans un hôtel sis à la Condamine. Le motif de cette agression est dû à la jalousie: Quaglia croyait avoir des raisons de suspecter la fidélité de sa femme et ses soupçons s'étaient portés sur le sieur Augier, logeur, domicilié boulevard de la Tour, à Beausoleil. Il attendit ce dernier dans la soirée et lorsqu'il l'eut rencontré il le menaça d'abord, puis lui porta plusieurs coups de couteau. La victime a été immédiatement soignée à la pharmacie Villanova. Ses blessures ne mettent pas ses jours en danger. Quant au meurtrier, après être rentré à Monaco, il a disparu. On suppose qu'il a passé en Italie. Cette tragique agression a produit une assez vive émotion.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a effectué, le 12 du courant, une sortie à Fréjus, sous la conduite de M. Kroenlein, capitaine de route. Les excursionnistes sont revenus par le bord de mer, Agay, et le Trayas, ayant joui d'un temps superbe pendant toute la durée de leur promenade.

La Société Chorale l'*Avenir* fera dimanche prochain sa sortie annuelle. Le but choisi est San-Remo.

Le Tribunal Supérieur a condamné, par défaut, à 3 mois de prison et 25 francs d'amende le nommé Mueller de Cardevas Frédéric-Guillaume.

En avril dernier, une de nos hivernantes avait confié diverses reconnaissances au Mont-de-Piété à cet individu, qui, après avoir retiré les bijoux

engagés, boucles d'oreilles, bagues, broches, etc., en or et diamants s'élevant à la somme de 10,000 francs, prit la fuite.

ACCIDENTS : Le sieur Campana, ouvrier cordonnier chez M. Beltrame, à Monaco-Ville, s'est blessé involontairement avec son tranchet au genou. Son état est sans gravité.

Un cheval, attelé à un camion de boulanger que conduisait Bernard Revelli, s'est emballé boulevard des Moulins, contusionnant, sur son passage, un maçon nommé Diana. Le cheval a pu être maîtrisé ensuite par son conducteur.

Le jeune Pierre Guidi, qui cherchait des arapèdes le long du rivage du boulevard de la Condamine, a mis, à un moment donné, le pied sur un tesson de bouteille qui lui a fait une blessure très profonde.

Conduit à la pharmacie Gerber, Guidi a reçu un pansement du docteur Cassini.

Son état n'est pas grave.

Ont été reconduits à la frontière, après signification d'arrêtés d'expulsion, les nommés Rosen Max, dit Jouvente, sujet roumain, qui fut fortement soupçonné d'avoir été l'un des auteurs, ou tout au moins l'indicateur du vol Bronfort, mais contre lequel aucun fait probant n'a pu être relevé, et Jean Formica, charretier, titulaire de nombreuses condamnations et soupçonné d'un vol commis il y a quelque temps au préjudice d'un entrepreneur de transports.

M. Vaesen, directeur de l'usine électrique, a déposé, au commissariat de police de la Condamine, un porte-monnaie, contenant une certaine somme, qu'il venait de trouver sur l'avenue de Fontvieille.

Procès-verbal a été dressé par les agents contre les nommés Lanfranchi et Portal, qui parcouraient, sur motocyclettes, le boulevard des Moulins à une allure excessive. Les délinquants ont déclaré qu'ils prenaient part à la course « Criterium » organisée à Nice. Néanmoins, faute de consigner la somme suffisante, leurs véhicules ont été saisis.

Dans son audience du 16 juin, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour délits divers :

Marquet Jean, né à Monaco, le 3 juin 1863, maçon, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes), un mois de prison et 16 francs d'amende (par défaut) pour ivrognerie;

Morillonnet André-Jules-Louis, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 17 octobre 1869, sans profession, demeurant à Monaco, quinze jours de prison, pour outrage aux agents de la force publique et offense envers la personne du Prince;

Mueller de Cardevas Frédéric-Guillaume, né à Tarragone (Espagne) le 8 janvier 1874, rentier, demeurant à Monaco, trois mois de prison et 25 francs d'amende (par défaut) pour abus de confiance;

Zumerli Romeo, né à Vérone (Italie) le 15 août 1864, ébéniste à Monaco, 16 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation;

Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglant la circulation des voitures automobiles :

Lanfranchi Vincent, né à Florence (Italie) le 25 mai 1875, fabricant d'automobiles, demeurant à Monaco, 50 francs d'amende;

Portal Edouard, né à Nice (A.-M.) le 18 avril 1884, négociant, demeurant à Nice, 50 francs d'amende.

Un concours pour l'admission aux emplois de dame dans l'Administration des Postes, des Télégraphes et des Téléphones aura lieu, les jeudi 4 et vendredi 5 août 1904, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, âgées de 18 ans au moins et de 25 ans

au plus au 1^{er} janvier 1904, et ayant 1^m 50 de taille au minimum.

Par exception, la limite d'âge de 25 ans est reculée pour les aides, d'une durée égale à celle de leurs services en cette qualité, sans pouvoir dépasser 35 ans.

Les candidates devront se présenter en personne au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fournira tous les renseignements utiles et leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 6 juillet 1904.

SUR LE LITTORAL

Au dernier Congrès de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée, le Club Nautique de Nice a été désigné pour organiser cette année les championnats de la Méditerranée.

Ces importantes épreuves, au nombre de cinq, seront courues le dimanche 17 juillet, dans la baie des Anges.

Voici le programme détaillé de cette journée :

A 8 heures du matin, championnat canoës, un rameur, détenteur : M. Conso, du Club Nautique de Nice. Parcours, 2,000 mètres, ligne droite;

A 9 heures du matin, championnat canoës, double scull, détenteur : MM. Conso et Vermeulen, du Club Nautique de Nice. Parcours, 2,000 mètres, ligne droite;

A 4 heures et demie du soir, championnat yoles franches, deux rameurs et barreur, détenteur : MM. L. Prevel et Lauro, du Club Nautique de Nice. Parcours, 2,000 mètres, ligne droite;

A 5 heures et demie du soir, championnat yoles franches, quatre rameurs et barreur, détenteur : MM. Astruc, Chabert, Gallizia, Brodeur, de la S. N. de Marseille. Parcours, 2,000 mètres, ligne droite;

A 6 heures et demie du soir, championnat yoles franches, huit rameurs et barreur, détenteur : MM. Astruc, Gallizia, Brodeur, Juge, Delvol, Ripert, Dellacorde, de la Société Nautique de Marseille. Parcours, 2,000 mètres, ligne droite.

Les engagements sont reçus jusqu'au 10 juillet, chez M. F. Coucke, secrétaire-trésorier général de la F. S. N. M., 12, avenue Félix-Faure, Nice.

Au milieu d'une nombreuse et brillante assistance, a été célébré, jeudi dernier, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de M. Fernand Ravel avec M^{lle} Emilie Pécoud.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le chanoine Toesca, qui a prononcé une fort belle allocution. La messe a été dite par M. l'abbé Germond, vicaire de la paroisse.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Fortuné Léoncini, ancien pharmacien, son oncle, et M. Georges Ravel, commis de résidence en Indo-Chine, son frère; pour la mariée : M. A.-L. Cognet, vice-consul d'Italie à Cannes, et M. A. Pécoud, son frère.

On nous annonce, de San Remo, le décès survenu, à l'Arma di Taggia, de la marquise Spinola, née d'Anosoff.

La défunte était bien connue à Nice, où elle venait, depuis quelques années, passer l'hiver.

Ses obsèques ont eu lieu, samedi, à l'Arma di Taggia, au milieu d'une foule considérable.

Nous prions le marquis Spinola d'agréer nos sincères condoléances.

Lettre de Paris

Paris, 19 Juin 1904.

Voici couru le Grand-Prix de Paris qui marque la dernière grande date de la vie élégante et mondaine. Maintenant va commencer l'essor du monde select vers les châteaux, les villégiatures et les plages à la mode.

Il a manqué à la magnifique fête sportive qu'est le Grand Prix de Paris, pour qu'elle présentât cette année tout son éclat, un rayon de soleil, qui eût éclairé le superbe décor des nouvelles tribunes, qui eût avivé la grâce et les élégances de toutes les Parisiennes se pressant au

pesage, qui eût enfin, plus que le temps sombre et menaçant de l'après-midi, réjoui les sportsmen de tous les jours ou d'un jour — de celui-là — dont la foule innombrable couvrait la grande pelouse, s'étendant de la porte de Boulogne à la Cascade.

Telle qu'elle a été, la fête a été fort belle cependant, d'autant plus belle, pour la plupart de ceux qui y assistaient, que le cheval auquel ses précédents succès valaient la faveur du public a triomphé, permettant ainsi à ses partisans d'ajouter à leur jouissance purement sportive la satisfaction du gain réalisé, grâce à un pari heureux.

Le Président de la République, de même qu'il était allé à Auteuil pour le Grand Steeple, avait tenu à honorer de sa présence la grande solennité de Longchamp. Il est arrivé en daumont, le piqueur Troude tout chamarré d'or caracolant en tête du cortège.

M^{me} Loubet, en toilette de guipure et de linon blanc, coiffée d'un chapeau de paille orné de plumes, accompagnait le Président, ainsi que les secrétaires généraux de la présidence : le général Dubois et M. Abel Combarieu.

Le prince d'Arenberg, président de la Société d'encouragement, entouré des commissaires de la Société, a reçu M. Loubet à sa descente de voiture, et, offrant son bras à M^{me} Loubet, l'a conduite à la tribune officielle, sur laquelle était aussitôt hissé le pavillon aux trois couleurs.

Les premières courses avaient été disputées au milieu du tou-bohu des arrivées, mais l'heure de la grande-épreuve sonnait et le sport reprenait aussitôt tous ses droits.

Aucun concurrent étranger n'était venu cette année affronter la lutte avec les nôtres. D'ailleurs, depuis 1886, l'année de *Minting*, les déplacements de nos rivaux d'outre-Manche avaient toujours été infructueux. C'est donc exclusivement entre chevaux appartenant à des écuries françaises que la course allait avoir lieu.

De même que l'an passé, l'écurie Edmond Blanc était représentée par trois champions, et c'est Ajax, le vainqueur de *Macdonald* dans le Derby de Chantilly, qui a triomphé.

Rarement résultat fut plus régulier et vint mieux confirmer l'ensemble des précédentes performances. Ajax mérite la palme, sans qu'aucun de son année puisse la lui disputer. C'est le bon cheval, possédant les qualités de vitesse, d'endurance et de cœur à un degré que n'atteint aucun de ses rivaux, et M. Edmond Blanc peut hautement se réjouir de cette première génération issue de son étalon *Flying-Fox* et où il a rencontré un *Ajax*.

Il faut aussi le féliciter à bon droit, s'il conserve le regret d'avoir échoué avec *Gouvernant* dans le Derby d'Epsom, d'avoir, lui qui avait établi l'an passé le record des trois premières places dans le Grand Prix, réussi un exploit que seule, depuis qu'existent les courses françaises, avait enregistré l'écurie célèbre du major Fridolin, en 1870, et d'avoir pu inscrire sur son livre de victoire les trois grandes courses classiques de l'année : Prix de Diane, Derby et Grand Prix.

C'est la septième fois qu'il enlève cette dernière épreuve, où *Nubienne* en 1879, puis *Clamart* et *Rueil* en 1891 et 1892, puis *Andrée* et *Arreau* en 1895 et 1896, et enfin *Quo Vadis* l'an passé avaient déjà fait triompher la casaque orange.

* * *

C'est une formule nouvelle que celle-ci : *l'Art à l'école*, mais l'idée qu'elle désigne n'est pas née d'aujourd'hui. Depuis longtemps, en effet, les pédagogues s'appliquent à fixer dans l'esprit de l'enfant, au moyen d'images et de tableaux symboliques, les éléments essentiels de l'instruction primaire. Les membres de la presse de l'enseignement, estimant que cette méthode méritait une exposition spéciale, ont eu l'originale initiative de réunir, au Cercle de la librairie, tout ce qui peut intéresser ses moyens d'action et contribuer à son développement.

Inaugurée par M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, qu'accompagnaient MM. Bayet, Rabier, Gasquet, directeurs de l'enseignement; Jost, inspecteur général; Roger Marx, inspecteur des beaux-arts, etc., l'exposition comprend trois sections bien distinctes :

La première — section rétrospective — renferme les images, bons points, cahiers, livres scolaires illustrés, objets divers ayant pu servir, autrefois, à l'éducation. On y voit les curieuses enluminures, les dessins naïfs qui apprirent, aux bambins des siècles passés, l'histoire et la morale. Certaines vieilles images d'Epinal et divers alphabets illustrés du dix-septième siècle sont vraiment des prodiges d'imagination... et de mauvais goût.

La deuxième — section contemporaine — nous montre les spécimens de l'art scolaire actuel. Ici, déjà, *l'art* n'est plus un vain mot et nous remarquons des peintures murales, des frises, des illustrations qui sont parfaites d'exactitude et de sincérité.

La troisième enfin — section d'initiative — contient des projets de décoration fixe et mobile, de livres, d'albums, de cartes postales scolaires, de tous les objets pouvant contribuer à l'éducation artistique des enfants et s'appliquant à la nature, à l'histoire, aux métiers, à la marche. Beaucoup, parmi ces essais, sont du plus heureux effet : des panneaux décoratifs de Moreau-Nélaton représentent les bois, la chasse, les troupeaux, la moisson. Des eaux-fortes de Regamey figurent les mois, les saisons ; des dessins de M. Marcel Bloch nous montrent le feu, l'air, la terre et l'eau.

Les éditeurs venant chercher dans cette exposition d'utiles renseignements, l'art scolaire s'enrichira, nous n'en doutons pas, d'éléments nouveaux et d'œuvres utiles pour ouvrir au beau et au vrai l'intelligence des petits.

* *

Le centenaire de George Sand, célébré avec un si chaleureux respect, compte un épisode inattendu : la publication, en Belgique, de la correspondance échangée entre George Sand et Alfred de Musset, c'est-à-dire les pièces mêmes du procès poursuivi d'office par la postérité au nom d'Elle et de Lui.

Ces lettres sont vieilles de soixante-dix ans ; elles se réfèrent à ce fameux voyage à Venise, qui aurait dû rester leur secret. Mais y a-t-il des secrets dans la vie de ceux qui n'ont tant de génie que parce qu'ils en arrosent les fleurs de leurs propres larmes ? Cette querelle aiguë, fiévreuse, ardente, avec ces adieux qui ne brisent pas complètement l'espoir de retour, traversée de cris surhumains et secouée de tous les sanglots dont la passion puisse gonfler deux jeunes cœurs, s'est prolongée bien au delà de sa durée légitime, par l'insistance d'une polémique à laquelle la survivante de cette aventure eût souhaité rester étrangère.

Le point capital, celui qui importe à la mémoire de George Sand, est celui-ci : George Sand, venue à Venise avec Musset et qui, à Venise, a connu Pagello, a-t-elle trahi, au sens rigoureux du mot ?

Honte à toi qui, la première,
M'as appris la trahison.

Ces vers de Musset sont-ils autre chose que la transposition littéraire injuste d'un souvenir plus ou moins amer ? George Sand n'est-elle pas redevenue libre d'elle-même, quand elle rencontra ce docteur italien, qui fit un peu, en tout cela, figure d'intrus ? C'est ce qu'ont toujours soutenu ceux qui ont lu la correspondance entière.

Musset, névrosé, exaspéré par des excès de boisson, affligé de ces crises affreuses pour lesquelles on appela Pagello, fut surtout un enfant et un frère pour George Sand. Elle donna ses soins au blessé quand il ne lui fut plus possible de donner ses caresses à l'amant. La déchéance physique et intellectuelle du poète s'accroît de ce jour, et l'on a voulu faire remonter la responsabilité à ce voyage malheureux. « Il ne s'est pas tué, a dit M^{me} Lardin de Musset, mais il a contracté une maladie de cœur dont il est mort jeune. »

L'accusation est grave. Elle a désolé George Sand et désolé les siens. Une seule ressource lui restait : prouver par la correspondance échangée entre elle et lui qu'elle était victime des apparences.

Ce fut après la mort de Musset, après le roman *Lui et Elle*, et le roman *Lui*, que l'idée vint à George Sand de faire usage des lettres que nous pouvons enfin lire *in extenso* depuis trois jours.

Et maintenant, que penseront ceux qui liront cette correspondance des deux grands génies du romantisme, dont l'amour fut une erreur ? Ils penseront que la morte sort, du débat, vengée, et Musset plus grand. Ne dirait-on pas qu'il est l'épigraphe de cette publication posthume, le cri du poète des *Nuits*, le dernier qui, dans ces lettres, s'échappa de sa plume :

« Le jour où elle sortira de cette tombe, son visage portera les marques de vos coups, mais ses larmes les cacheront, et il y en aura une pour moi. » L. S.

LETTRES ET ARTS

« Ludovic Brea » ou la Renaissance à Nice et en Ligurie. — Sous ce titre, M. Thomas Bensa, conservateur-adjoint du Musée Municipal des Beaux-Arts, fera paraître sous peu un ouvrage très important.

Cet ouvrage se compose de quatre parties : Dans la première, M. Bensa prouve clairement que Nice possédait déjà à l'aurore de la Renaissance un noyau d'artistes d'un réel mérite ; ces artistes, groupés pour ainsi dire autour d'un maître tel que Jean Miralheti, devaient former une école caractéristique : l'Ecole Niçoise.

Dans la seconde, l'œuvre du maître Brea est analysée

et coordonnée d'une manière aussi complète que possible.

Dans la troisième, l'auteur étudie les différentes manières de Ludovic Brea.

Dans la quatrième, consacrée aux élèves de ce dernier, nous voyons figurer plusieurs artistes dont la plupart des œuvres sont autant de révélations. Enfin, une étude sur la généalogie du fondateur de l'Ecole génoise — étude plus exacte que toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour — complète cet ouvrage qui comporte en outre un appendice très intéressant.

Le Président de la République et M^{me} Loubet offriront, le 23 juin, un dîner aux comités de la Société des Artistes français et de la Société nationale des beaux-arts, ainsi qu'à un certain nombre de notabilités artistiques et littéraires.

Ce dîner sera suivi d'une réception.

Le Conseil supérieur des beaux-arts s'est réuni, au Grand-Palais, pour y procéder à l'attribution du prix du Salon et des bourses de voyage. M. Henry Marcel, directeur des beaux-arts, présidait la séance.

On a commencé par le prix du Salon. Une vingtaine de candidats, peintres et sculpteurs, se trouvaient en présence. Parmi les dignes d'intérêt, figuraient : côté peintres, MM. Henry d'Estienne, auteur d'*Une Noce en Bretagne* ; Zo, auteur d'une *Aguadora (Seville)*, achetée par l'Etat ; Gourdault, auteur d'un *Campement sur la montagne, la nuit, en Provence* ; et, côté sculpteurs, M. Maximilien Blondat, auteur d'une fontaine : *Enfant et grenouille*, et d'une effigie de *l'Amour*.

Ces quatre artistes appartiennent tous à la Société des Artistes français, au Salon de laquelle ils exposent.

Dès le premier tour de scrutin, M. Blondat prenait l'avance sur ces concurrents peintres ; l'avance s'accroissait au second tour ; il l'emportait de haute lutte au troisième.

Le prix du Salon, ou prix National, a été, en conséquence, attribué au sculpteur Blondat.

MARINE ET COLONIES

On prépare en ce moment, dans l'arsenal de Toulon, un exercice de ravitaillement de l'escadre de la Méditerranée. Dès que cette force navale arrivera sur notre rade, venant du Levant, 50,000 tonnes de charbon, chargées au préalable dans des chalands, seront remorquées à bord des navires, qui les embarqueront aussitôt. Le lendemain, aura lieu le même exercice, mais, cette fois, accompli par l'escadre, sans le concours du port.

On compte exécuter également un exercice de débarquement et d'embarquement des munitions, ainsi qu'un ravitaillement en vivres.

Le cuirassé *Courbet*, en réserve, qui avait appareillé, mardi, de Brest, pour aller procéder au large à des essais de machines de vingt-quatre heures, a été obligé de les suspendre, des avaries s'étant produites à la machine tribord.

Le *Courbet* ayant fait des signaux aux sémaphores des environs, les remorqueurs de l'Etat *Haleur*, *Chameau* et *Aberwrach*, ont été aussitôt envoyés au secours du cuirassé en panne. Le *Courbet* a alors été remorqué en rade de Brest, où il a mouillé, en attendant d'être de nouveau entré dans le port de guerre pour être réparé ; on ignore encore l'importance de ses avaries.

Le *Courbet* venait de passer plusieurs mois dans le port de guerre, où la direction des constructions navales avait effectué à son bord des modifications et des réparations très importantes.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Emanations pesantes. — M. Blondlot, de Nancy, auquel on doit la découverte des rayons N, vient de faire une série d'expériences très curieuses sur ce qu'il appelle les « emanations pesantes ». M. Darboux, qui en rend compte à l'Académie, dit qu'il y a là un fait scientifique de la plus haute importance. M. Blondlot démontre,

en effet, qu'un grand nombre de corps ont la singulière propriété de dégager des émanations qui, au lieu d'être impondérables, comme les diverses radiations connues, sont, en quelque sorte, des effluves matérialisés et, comme telles, soumises, quoique invisibles, aux lois de la pesanteur.

La statistique télégraphique. — C'est en juin 1850 que le premier câble sous-marin fut posé, entre la France et l'Angleterre, du cap Grisney à Douvres. Et il y a soixante ans (1^{er} mai 1844) que la première dépêche fut envoyée aux États-Unis, entre Baltimore et Washington.

Depuis, le télégraphe a pris une telle extension que, d'après la plus récente statistique, le chiffre des dépêches télégraphiques, envoyées dans le monde entier, atteint 364,840,474, soit près d'un million par jour.

Les principaux pays se classent dans l'ordre suivant :

	Télégrammes
Grande-Bretagne.....	92.471.000
Etats-Unis.....	91.391.000
France.....	48.114.151
Allemagne.....	46.008.794
Russie.....	18.565.867
Autriche.....	15.057.176
Belgique.....	14.411.487
Hongrie.....	14.370.439
Italie.....	9.064.488
Espagne.....	5.393.872
Hollande.....	5.088.104
Suède et Norvège.....	4.311.657

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 Juin 1904

		matériaux.
CASSIS, goél. <i>Primitive</i> , fr., c. Dalest,		sable.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,		—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,		—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,		—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,		—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,		—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,		—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,		—

Départs du 12 au 19 Juin

CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sur lest.
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
SANTO STEFANO, b. <i>Emilia</i> , ital., c. Salvatore,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Joseph GENZONI**, négociant à Monaco, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 28 Juin courant, à 4 heures de l'après-midi, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 29 juin courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes à Monaco, Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité d'effets et de costumes pour dames, en drap, soie et velours, blouses, jupons en soie, manteaux, chapeaux, gants, souliers, etc., etc., le tout en très bon état.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi vingt-sept juin 1904, à deux heures du soir, dans un appartement au 3^e étage de la villa des Acacias, sise à Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : buffet, servante, table et

chaises ; pendules ; bureau ; bibliothèque ; volumes divers ; bibelots ; porte-manteaux et parapluies ; armoires à glace ; tables de nuit ; toilettes ; glaces ; fauteuils ; chaises ; tapis ; rideaux ; vaisselle ; verrerie ; ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

AVIS

Par acte sous seing privé, enregistré, M. Ratti Dominique a acquis de M. Fiorino P. le fonds d'épicerie, comestibles et vins qu'il exploitait boulevard Charles III, Condamine.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, chez M. Ratti, à peine de forclusion.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M^e EYMIN, notaire à Monaco, le vingt-six mai mil neuf cent quatre, le DOMAINE PRIVÉ DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSIEUR LE PRINCE SOUVERAIN DE MONACO, a acquis de :

M. Louis-Albert-Georges BELLANDO, pianiste-concertiste, demeurant à Nice; M. Albert-Jérôme-Amédée BELLANDO, célibataire majeur, cuisinier, demeurant à Monaco; M. François RAFFAELLI, chef du service des eaux à la Société des Bains de Mer, et M^{me} Marie-Louise-Anne BELLANDO, son épouse, demeurant ensemble à Beausoleil; M. Honoré BELLANDO, caissier à la Société des Bains de Mer, demeurant à Monaco; M. Jules REY, employé, et M^{me} Marie ARDISON, son épouse, demeurant ensemble à Monaco; M. Louis MÉDECIN, propriétaire-rentier, demeurant à Monaco;

1^o Une grande parcelle de terrain d'une contenance de dix-sept cent soixante-seize mètres carrés, quatre-vingt-dix-sept décimètres carrés, sise à Monaco, quartier des Salines, cadastrée sous partie du numéro 21 de la section A.

2^o Une maison de campagne, avec une cour ou aire devant et y tenant, cadastrée sous le numéro 22 de la même section, et un bâtiment en ruines au levant de ladite maison de campagne, cadastré sous le numéro 23 de ladite section, le tout placé sur la limite nord de la parcelle de terrain ci-dessus désignée, le long d'un chemin de propriétaires.

Le tout confine dans son ensemble : au midi, aux hoirs Laurent Bellando; au nord, audit chemin de propriétaires; à l'ouest, au même chemin, et à M. Pierre Aureglia; et à l'est, à une route privée récemment créée par MM. Louis et Albert Bellando et M^{me} Raffaelli, vendeurs, route dont le sol reste leur appartenir.

3^o Droit de passage sur cette route.

4^o Et une petite parcelle de terrain, sise au même quartier des Salines, séparée de celle désignée sous le numéro premier, avec laquelle elle ne formait autrefois qu'un tout, par la route privée susdite; cette parcelle, de forme triangulaire, a une contenance de cent-vingt mètres carrés, cinq décimètres carrés, elle est cadastrée sous partie du numéro 21 de la section A, et confine : vers l'ouest, à ladite route privée; vers le midi, aux hoirs Laurent Bellando, et vers l'est, à un chemin public.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quinze mille francs, revenant :

- 1^o A MM. Louis et Albert BELLANDO, et à M^{me} RAFFAELLI, pour treize mille cinq cents francs (indivisément entre eux et à chacun pour un tiers), ci. **13,500**
- 2^o A M. Honoré BELLANDO, pour sept cents francs, ci. **700**
- 3^o A M. et M^{me} REY, pour sept cents fr., ci. **700**
- 4^o Et à M. Louis MÉDECIN, pour cent francs. **100**

Somme égale, ci. . . . Fr. **15,000**

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire.

Une expédition transcrite dudit contrat de vente a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur les immeubles acquis par le Domaine de Son Altesse Sérénissime, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles auront à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, passé lequel délai elles seront déchues de tous droits sur ces immeubles.

Monaco, le 21 juin 1904.

Pour extrait :
Signé : Alex. EYMIN.

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (entre le Crédit Lyonnais et la gare de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'École Française d'Orthopédie et Massage du D^r Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. - Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière création)

Installations à forfait. - Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa - MONTE CARLO - Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU - DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. - JOUETS EN

TOUS GENRES. - G^d RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. - FOURNITURES

DE BUREAUX. - PARFUMERIES GRANDES MARQUES. - GANTS

RUBANS. - VOILETTES. - BLOUSES SOIE. - LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. - BAS

SOIE, FIL. - OMBRELLES. - CANNES.

PARAPLUIES. - ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettés de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses. Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO - Rue Terrazzani - CONDAMINE

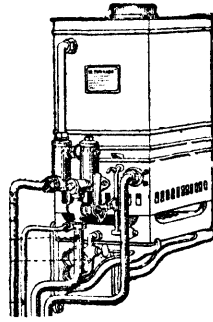
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.



BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco - 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE - Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	13	768.9	68.8	68.6	68.3	68.1	22 »	23.2	21.8	21.2				20.5	76
14	70.»	70.2	70.»	69.8	70.»	23.1	25.6	24.5	21.8	21.5	68	Sud-Est.	Beau.		
15	71.»	71.2	71.3	71.4	71.8	22.8	23.5	23.1	22.4	21.6	80	Est.	—		
16	73.»	73.5	73.6	73.8	73.»	22.»	23.5	23.2	22.1	21.8	71	Ouest.	—		
17	74.»	74.1	73.8	73.5	73.2	24.2	26.»	25.»	23.1	22.5	78	Calme.	—		
18	66.2	66.»	64.1	62.2	62.1	24.5	25.»	24.»	22.6	22.4	81	Est.	—		
19	70.»	70.5	71.8	71.»	71.2	23.3	24.5	24.1	23.6	23.»	78	—	Beau, quelq. nuages.		
DATES		13	14	15	16	17	18	19							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	23.2	25.6	23.5	23.8	25.»	25.»	24.5						
		Minima.	20.»	19.»	20.1	21.1	21.5	21.4	21.5						
											Pluie tombée : 00mm				